

## CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

### Contrat de location 2026

- Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée.
- Dans la mesure du possible, nous tenons compte des préférences de notre clientèle pour le choix des emplacements.
- Nos locations se font du jour d'arrivée 16 h. au jour de départ 11 h (en haute saison du samedi au samedi). Votre emplacement est disponible à partir de 16h00 jusqu'à 19h00 (dernier délai). En cas d'empêchement d'arriver à la date prévue, veuillez prévenir la réception par téléphone. Aucune déduction ne sera consentie en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé. La période réservée sera facturée.
- Après 48 h de retard sans avoir prévenu, nous serons dans l'obligation de disposer de la location.
- **Les réservations de mobil home et de bungalows** sont faites selon tarif en vigueur, moyennant un versement de 30% de la totalité du séjour à titre d'arrhes plus un forfait de 13€ de frais de dossier (non remboursables et non déductibles).
- Le montant de l'acompte : frais de séjour + frais de dossier devra être joint au contrat de réservation avec votre signature. Dès réception du contrat de location accompagné de l'acompte, une confirmation vous sera renvoyée.
- **Tout contrat de réservation non accompagné du versement de l'acompte sera considéré comme NUL.**
- Le solde du séjour est payable en totalité le jour de l'arrivée.
- Les arrhes sont demandées à titre de garantie sur le séjour. Toute annulation faite dans un délai inférieur à 30 jours ne donnera droit à aucun remboursement.
- Tout séjour commencé est dû dans sa totalité suivant les dates indiquées sur la présente demande. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de départ prématuré.
- **Pour les locatifs : une caution de 350 € vous sera demandée le jour de votre arrivée** pour garantir le parfait état d'entretien et de propreté du matériel qui vous est confié. Cette caution vous sera restituée après inventaire et état des lieux. Le locataire est tenu de contrôler cet inventaire à son arrivée et de signaler le jour même, toute anomalie.
- Le nettoyage du mobil home est à la charge du locataire. En fin de séjour, il devra être laissé en parfait état de propreté. Dans le cas contraire, une retenue de 50€ sera opérée sur le montant de la caution.
- En cas d'annulation du fait du camping, sauf en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.
- Annulation du fait du campeur : Aucun remboursement d'acompte ne sera effectué.
  
- Les draps et le linge de maison ne sont pas fournis.
- Les animaux de plus de 10 kg ne sont pas admis dans les locations
- La taxe de séjour s'élève à 0,66€ par personne de plus de 13 ans et par jour.

### Médiation

- En cas de litige et après avoir saisi le service « client » de l'établissement, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par lettre recommandée avec A.R., auprès de la direction du camping. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client sous les suivantes : CMAP (Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris – CCI PARIS) 39, avenue F.D. Roosevelt 75008 PARIS – Tel : 01 44 95 11 40

### **Extrait REGLEMENT du camping**

Tout campeur est tenu de se conformer au règlement intérieur du camping (consultable en totalité à la réception) et de respecter notamment les règles suivantes :

#### **Sur le terrain**

- Interdiction de circuler en voiture de 22h00 à 8h00. **La vitesse est limitée à 10km/h dans tout le camping.**
- Seuls les animaux de moins de 10kg sont autorisés au camping.
- Tout animal doit être tenu en laisse et vacciné contre la rage (carnet de vaccination à présenter).
- Les propriétaires doivent ramasser les salissures de leurs animaux.
- Les feux ouverts (bois, charbon, barbecues, etc.) sont rigoureusement interdits. Les réchauds doivent être maintenus en bon état de fonctionnement et ne pas être utilisés dans des conditions dangereuses. Seuls barbecues électriques ou planchas électriques sont autorisés.
- Respecter les installations sanitaires et les espaces verts.
- Les visiteurs sont acceptés pour la journée au tarif de 6€. Ils doivent stationner à l'extérieur et se présenter à la réception dès leur arrivée.
- Il appartient aux campeurs de s'assurer (responsabilité civile).

#### **A la piscine**

- Ouverture de la piscine 10h/20h du lundi au dimanche.
- Slip de bain obligatoire, short ou bermuda interdit.
- L'accès à la piscine est compris dans le prix du séjour. La surveillance des enfants est sous la responsabilité des parents ou accompagnateurs.
- Les visiteurs n'ont pas accès à la piscine.